

M

Compte mon frere pour entendre que le se de
 assemblee a son portend est de delibere de prendre
 son chemin ^{de hambourg} vers vous a dillembourg et de se
 a hridelburgh desirant venir alors son frere
 auch dillembourg Je lay bien volu amener la
 craindant que si ie le retiens plus longment
 quil y pourroit faire faulte le comte de
 schromtzbourg est desire de retener sa hague
 grise quil at issi parquoy lui ie lay retenu issi
 si vient avant que ie viens vers lay pour
 voloir dire qui ie le retiens et qui lay amener
 l'argent a hridelburgh ou bien le chenal quil
 at desire dancier au lieu de la ch hague
 le priant vous dire ce quil aime le mieux
 Ausurplus Jay entendu d'ung bon lieu que le comte de
 due Erich de brandeburg est allé et que en peu
 de temps il deibe marcher Je en ay escript au comte
 de schromtzbourg le priant se en voloir enquerir
 le bruit est que cest pour le roy de france
 par le moyen du due d'alsace Il y at deux
 ambassadeurs du roy vers le due sans rebellion
 qui sont leges a la court que lon dit pour
 sont fort de la part de leur maistris que
 le due volussi aussi marcher mais quil
 ne fest aueres resolu bien est vray que
 les predicans preschant continuellement en presence
 de ses ambassadeurs que unlx de la religion

¶
 n'importe long
 fit de ces lettres
 bouygnonien

Je vous prie de m'excuser de ne vous avoir rien écrit de plus long temps
 car je suis en voyage et ne suis que de peu de jours en France
 et ne puis que difficilement vous faire part de ce que je vous envoie
 de la part de mes amis et de la part de mes parents
 et de la part de mes amis et de la part de mes parents
 et de la part de mes amis et de la part de mes parents

France et pais bas ne sont que multins rebelles
 sacramentaires prisonniers dimages et que len ferait
 gran service a dieu et bien a toute la christianite
 de les adorer et ruiner tout cesti me fait penser
 que combien que le due hanc wilhelme nest
 ennemi de faire ce voyage si esse que par la
 persuasion des predicans ou il yrat ou amercivras
 les rittermeistres quilz sont au service du roy
 nous venons que moi en moy adouter faire consent
 ayres de ceulx qui sont contraires a ma leur
 religion et nous que debourons par raison nous
 plus enforcer pour acendant leur entrepreses nous
 dormons qui me fait assurimant croire que
 dieu vult faire ung gran coup de sa main
 puis quil auerghit ainsi ceulx qui prunt nostre
 remede enfin la chose est venue la qui si dieu
 ne aide miraculeusement que la religion est
 en gran hasard de prendre pour long temps
 une fin car persen ne asvirat plus employer pour
 la poursuiser voyant la flossete et le peu de
 corage quil y at a ceulx quil la celebrent
 par raison anancer et la sustenir ceste nuit
 est amueie ma sœur le coffret a rimar
 pour ce que le cente bonnet de barbi escript a
 ma sœur quil esper que le due la prendrat
 pour six mil florins ie pens que vous en
 escript qui est cause que finiray ceste
 anee par mes mesaffaitements recommandations a vous
 bonne grace priant dieu vous donner un saint
 bon vie et long de ans et ce xxvi de decembre
 1589
 Je prie bien bon faire a vous faire
 Pierre Gualle de Nassau

A Monsieur

Mons^r le Comte Jehan de
Nassau ^{son} bien bon frere



In l'hist. de n. 2161.

T. 2. 2620